

## Notre charte de qualité Maïs

Par le suivi minutieux des cultures et l'accompagnement technique des agriculteurs, PROGANA désire coordonner la chaîne de production de fourrage grossier indigène en comptant sur des professionnels agréés.

A l'achat d'un fourrage indigène, de provenance suisse romande, de haute qualité, certifié Bourgeon ou Bourgeon reconversion ou Demeter, nous vous garantissons que les critères de qualité suivants sont respectés :

### Le propriétaire de la parcelle de maïs s'engage à :

- Eviter la présence de graines d'adventices, notamment de Rumex (obtusifolis et crispus) et de plantes toxiques : Renoncules, séneçon de Saint Jacques, colchiques, mercuriale, prêles, morelle noire, datura, nielle des blés et minimiser la quantité d'adventices annuelles telles que Chénopodes, amarantes et renouées.
- Viser une maturité optimale de 35% MS et plus à l'ensilage.
- Eliminer les plantes charbonnées avant le passage de l'ensileuse.

### L'entrepreneur s'engage à :

- Informer l'agriculteur que le séchoir se réserve le droit de refuser la marchandise pour le commerce si le fourrage ne remplit pas les critères de qualité.
- Eviter l'introduction de corps étrangers, métal, pierre, terre, plastique, bois, lors des travaux de récolte.
- Maintenir la qualité du fourrage récolté jusqu'au séchoir par un transport rapide et adéquat.

### Le séchoir s'engage à :

- Assurer une teneur en Matière Sèche minimale de 87 % MS du fourrage par un processus de déshydratation et de stockage adéquat.
- Commercialiser du maïs ayant une qualité nutritive de 6,2 NEL et plus.
- L'acheteur se réserve le droit d'une visite de culture avant récolte

Orbe, le 15 avril 2021